

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

UNIVERSITE AIX-MARSEILLE 3

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.613-2

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 13 avril 2007 renouvelant l'habilitation de ce diplôme

Vu les pièces justificatives produites par M. CHRISTIAN GAUTHIER, né le 21 août 1953 à LA MURE (038), en vue de son inscription au Diplôme d'Etudes Supérieures Universitaires Coaching

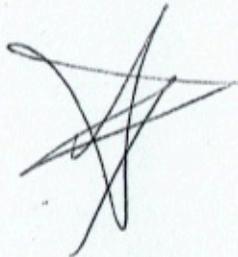
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires

le **DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES UNIVERSITAIRES COACHING**

est décerné à **M. CHRISTIAN GAUTHIER**

au titre de l'année universitaire 2009-2010.

Le titulaire



Fait à Aix en Provence, le 1 mars 2011

Le Président



Marc PENA